

Fiche inscription  
**Concours de fromage de brebis  
À Ascaïn le 16 juin 2019**

• NOM / PRENOM:

• ADRESSE :

• MAIL :

TELEPHONE:

### Choix de votre catégorie

#### Fromage conventionnel:

AOP Ossau Iraty et fromage fermier non

#### Fromage BIO:

AOP Ossau Iraty et fromage fermier non AOP

#### Fromage d'estive 2018

AOP Ossau Iraty et fromage fermier non AOP

Stand de vente (si oui cochez la case)

Branchement électrique OUI NON

#### Inscriptions à renvoyer à

Association Pastore Lore

34 Larre Ilhar Arteka—64310 Ascaïn

Mail: [pastorelore@orange.fr](mailto:pastorelore@orange.fr)

Téléphone: Jean Louis Laduche 06 15 44 22 39

La quatrième édition du **concours de fromage** à Ascaïn se déroulera le **16 juin**, au Pont Romain. Le concours est ouvert à tous les fromages fermiers fabriqués avec du lait de brebis de race locale (Manech tête rousse et tête noire, Basco-Béarnaise). L'inscription au concours est gratuite.

La dégustation aura lieu le dimanche matin (16 juin de 9h à 12 h). Le jury est composé pour moitié de consommateurs et pour l'autre moitié de fromagers/dégustateurs. L'annonce des résultats et la remise des prix aura lieu à l'issue de la dégustation.

Le concours est ouvert à 3 catégories de fromages :

1. Fromages conventionnels (AOP ou non AOP), fabriqués en février 2019.
2. Fromages BIO, fabriqués en février 2018 (fournir le certificat BIO).
3. Fromages d'estives : fabrication de 2017 (préciser le cayolar)

Nous vous demandons d'apporter un demi-fromage à la Ferme Herasoa, quartier Mendixka à Ascaïn, avant le 15 juin. Nous prévoyons un ramassage pour les bergers qui sont déjà en estive ou qui ont vraiment un empêchement. Le préciser dans ce cas-là. En effet nous souhaitons faire connaître un maximum de producteurs.

**Merci de nous informer de votre participation au plus vite, par mail à : [pastorelore@orange.fr](mailto:pastorelore@orange.fr), [jeanlouisladuche@orange.fr](mailto:jeanlouisladuche@orange.fr) ou par téléphone 06 15 44 22 39 en précisant :**

- Nom, prénom, adresse, téléphone et/ou mail.
- Catégorie dans laquelle vous présentez votre fromage
- Date de fabrication du fromage que vous présentez.

**Tous les bergers peuvent tenir un stand de vente de fromage le dimanche 16 juin. L'emplacement est gratuit pour les participants au concours et de l'ordre de 5€ le mètre pour les non participants au concours.**

S'ASSURER QUE TOUS LES FROMAGES PRESENTS AU CONCOURS SONT CONFORMES A LA REGLEMENTATION (être à jours de ses autocontrôles)  
Dédommagement des fromages : il n'y aura pas de dédommagement, le producteur donne son demi-fromage. L'inscription au concours reste gratuite.

**Nous vous espérons très nombreux, alors à très bientôt,  
bon concours et bonne vente !**